



**L'emprunt lexical à l'arabe dans le roman francophone à travers À quoi rêvent les loups de Yasmina Khadra: approche morphosyntaxique**

**Par**

**Mohamed Ahmed Sayed Hamza**  
Maître de conférences à la Faculté d'Al-Asun,  
Université de Louxor

**Date de réception: 29 /8 /2022**

**Date d'acceptation: 18/9/2022**



## Résumé

Les langues ne sont pas isolées les unes des autres, elles interagissent et s'influencent mutuellement dues à plusieurs facteurs: sociaux, culturels, politiques... Ces facteurs conduisent au brassage des langues, et donc à l'émergence d'un phénomène sociolinguistique, à savoir *l'emprunt linguistique*. Donc, notre recherche se propose d'examiner de près les procédés d'adaptation morphosyntaxique des emprunts lexicaux à l'arabe dans le roman francophone, particulièrement dans *À quoi rêvent les loups* de Yasmina Khadra. Cette étude tente de répondre à un certain nombre de questions telles que: comment le français peut-il emprunter des mots à l'arabe? Comment ces mots arabes ont-ils trouvé leur légitimité dans une autre langue, s'y sont installés et ont interagi avec elle, d'autant plus que les deux langues sont de deux familles différentes soit par leur système linguistique ou syntaxique? Comment peuvent-ils s'intégrer et s'adapter dans le système morphosyntaxique de la langue emprunteuse? Quelles sont les éventuelles modifications auxquelles ce type d'emprunt peut être soumis? Comment cet écrivain bilingue a-t-il traité ce phénomène linguistique? A-t-il réussi à mettre les mots empruntés au service du texte? Vu la nature du sujet, nous avons adopté l'approche contrastive, qui s'appuie fortement sur la description, l'analyse et les statistiques pour que les résultats soient suffisamment précis. Au terme de la recherche, un certain nombre de résultats ont émergé, dont les plus importants sont que l'écrivain a excellé à exprimer les enjeux de sa société et sa culture, et à mettre en valeur l'identité arabo-musulmane par l'insertion des lexies arabes à l'intérieur du contexte culturel français, afin qu'elles deviennent familières au lecteur étranger. Pour autant, il n'a pas adopté une manière claire et systématique lors du processus d'adaptation morphosyntaxique des emprunts, en ce sens qu'il y a un certain aléatoire à gérer les deux systèmes linguistiques (français et arabe), ce qui pourrait être préjudiciable aux deux langues.

**Mots-clés:** Emprunt lexical; Adaptation; Morphosyntaxique; Hybridation

□ الاقتراض المعجمي من العربية في الرواية الفرانكوفونية □

□ من خلال رواية "فيما تحلم الذئب" بقلم ياسمينه خضراء: دراسة في البنية والتركيب □

□ المستخلص □

اللغات ليست بمعزل عن بعضها البعض، فهي تتفاعل وتؤثر وتتأثر بفعل عدة عوامل، كالعوامل الاجتماعية والثقافية والسياسية... كل هذه العوامل تؤدي بالطبع إلى تمازج اللغات، وبالتالي نشوء ظاهرة اجتماعية لغوية، وهي "الاقتراض اللغوي". لذلك، تقترح هذه الدراسة تتبع عمليات التطويع الصرفي والتركيب للكمات المستعارة من العربية في الرواية الفرانكوفونية، وطبقت الدراسة على رواية "فيما تحلم الذئب" بقلم ياسمينه خضراء. وتحاول الدراسة الإجابة على عدد من الأسئلة، مثل: كيف يمكن للغة الفرنسية أن تقترض بعض الكلمات العربية؟ وكيف وجدت هذه الكلمات العربية شرعيتها داخل لغة أخرى واستقرت فيها وتفاعلت معها ولاسيما وأن اللغتين من فصيلتين مختلفتين إما في نظامهما اللغوي أو التركيبي؟ كيف يمكنها الاندماج والتكيف مع النظام الصرفي للغة المستعيرة؟ ما هي التعديلات التي يمكن أن يخضع لها هذا النوع من الاقتراض؟ كيف تعامل هذا الكاتب ثنائي اللغة مع هذه الظاهرة اللغوية؟ وهل وفق في توظيف هذه الكلمات المستعارة لخدمة النص؟ ونظراً لطبيعة الموضوع فقد اعتمدنا المنهج التقابلي والذي يعتمد بشكل كبير على الوصف والتحليل والإحصاء، وذلك لتخرج النتائج بشكل دقيق بما يكفي. وبانتهاء الدراسة ظهر عدد من النتائج من أهمها أن الكاتب برع في التعبير عن قضايا مجتمعه وثقافته، وكذلك في إبراز الهوية العربية الإسلامية من خلال تداول مفردات عربية ودمجها داخل السياق الثقافي الفرنسي حتي تصبح مألوفة لدي القارئ الأجنبي. إلا أنه لم يتبنّ طريقة واضحة ومنهجية أثناء عملية التطويع الصرفي والتركيب للكمات المقترضة، بمعنى أن هناك قدرًا من العشوائية في التعامل مع النظامين اللغويين الفرنسي والعربي، مما قد يضر بكلتا اللغتين.

الكلمات المفتاحية: الاقتراض المعجمي؛ تطويع؛ صرفي تركيب؛ تهجين.

## Introduction

Étant considéré comme un fait social et l'un des moyens de communication indispensables entre les personnes, la langue acquiert un statut particulier dans les communautés. Toute langue, quelle qu'elle soit, n'est pas née en un jour. Mais, elle est assidûment en mouvement perpétuel et son lexique ne cesse de s'enrichir au fil du temps, du fait du contact entre la langue d'origine et les autres langues. Cette richesse revient à plusieurs facteurs: sociaux, économiques, culturels, politiques ...etc. De tels facteurs contribuent assurément au brassage des langues et à la pénétration de mots étrangers réciproquement, ce qui amène alors à l'émergence du phénomène de l'emprunt linguistique en question.

Il ressort à l'évidence que l'emprunt linguistique est «un phénomène linguistique naturel, étant considéré comme l'un des moyens qui aident à l'évolution et à la richesse linguistique. Les langues interagissent et s'influencent mutuellement; certaines d'entre elles empruntent des mots aux autres pour satisfaire leurs besoins de phrases et d'expressions indisponibles. Ces mots feront plus tard partie de ces langues [Notre traduction]»<sup>(\*)</sup> (عماري، ٢٠٢٢، صفحة ٢٤٠) Nous pouvons, de ce fait, souligner que ce phénomène résulte d'un certain brassage auquel les langues sont soumises et qui permet leur développement. C'est pourquoi les

---

(\*) الاقتراض اللغوي ظاهرة لغوية طبيعية، تعد إحدى الوسائل المساهمة في تطور الثروة اللغوية. فاللغات تتفاعل وتتبادل التأثير فيما بينها، ويستعين بعضها بألفاظ البعض الآخر لسد حاجاته من العبارات والتعابير التي تنقصه، والتي تصبح فيما بعد جزءاً من تلك اللغات.

chercheurs en sociolinguistique<sup>(\*)</sup> y portent une grande attention jusqu'à nos jours.

Dès lors, notre étude a pour objectif d'examiner de près les emprunts lexicaux à l'arabe dans le roman maghrébin d'expression française *À quoi rêvent les loups* de Yasmina Khadra<sup>(\*)</sup>, en tant que phénomène sociolinguistique dégageant un nombre de questions d'aspect linguistique, en particulier morphosyntaxique. En d'autres termes, nous nous efforçons de mettre en exergue les procédés morphosyntaxiques sur lesquels repose Yasmina Khadra pour adapter les emprunts lexicaux arabes au contexte français. En outre, nous passons en revue les questions d'hybridation linguistique au niveau des unités lexicales et syntaxiques issues du processus de la dérivation et de la composition.

Notre problématique pourrait être formulée ainsi: comment le français peut-il emprunter des mots à l'arabe? Comment ces mots arabes ont-ils trouvé leur légitimité dans une autre langue et s'y sont installés et ont interagi avec elle, d'autant plus que les deux langues sont de deux familles différentes soit par leur système linguistique ou syntaxique? Quels sont les dispositifs mor-

---

<sup>(\*)</sup> Selon C. Tousignant: «La sociolinguistique est la science qui établit le corrélat entre la structure sociale et la structure linguistique; le cas échéant, elle pourra établir un lien de cause à effet entre les deux organisations. Elle s'inspire donc du statut social du locuteur ainsi que de la situation dans laquelle il évolue et rattache à ces paramètres un modèle linguistique adéquat. » (1990, p. 124)

<sup>(\*)</sup> Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohammed Moulessehoul, est l'écrivain du roman constituant notre corpus. Officier et écrivain algérien d'expression française, il est né en 1955 dans le Sahara algérien d'un père infirmier et d'une mère nomade. Ses œuvres, écrites en français, ont été traduites dans de nombreuses langues et ont fait l'objet de plusieurs adaptations cinématographiques. (AUNEAU, 2015, p. 5)

pho-syntaxiques sur lesquels s'appuie Yasmina Khadra lors du processus d'adaptation? Quelles sont les éventuelles modifications auxquelles ce type d'emprunt peut-il être soumis? Comment cet écrivain bilingue a-t-il traité ce phénomène linguistique? A-t-il réussi à mettre les mots empruntés au service du texte?

En vue de bien répondre à cette problématique, nous pouvons émettre un bon nombre d'hypothèses:

- Comme toutes les langues du monde, le français interagit, influence, s'influence et emprunte des mots aux autres langues.
- L'écrivain bilingue, en l'occurrence Yasmina Khadra, s'appuie sur l'emprunt lexical à l'arabe pour transmettre sa culture et son identité arabo-musulmane au lecteur étranger.
- Comme une étape indispensable vers la francisation des mots arabes, l'écrivain utilise des dispositifs morphosyntaxiques tels que: l'attribution du genre, l'attribution du nombre, l'emploi de l'article français devant ces lexies arabes, l'hybridation aux niveaux du mot (par dérivation) ou du groupe de mots (par composition).
- Les mots empruntés peuvent subir quelques modifications lors du processus d'intégration dans le système morphosyntaxique de la langue emprunteuse.
- La façon dont l'emprunt lexical est incorporé pourrait être soumise au style personnel de l'écrivain qui a parfois pour but de ne pas compliquer la perception de l'emprunt en français.

S'inscrivant dans le domaine de la sociolinguistique, notre étude s'appuie sur les principaux outils de la sociolinguistique ainsi que sur la morphologie et la syntaxe<sup>(\*)</sup> françaises comme outils-clés. Nous avons également recours à la morphologie et à la syntaxe arabes en vue de voir si l'écrivain adhère au système linguistique français ou arabe, ou s'il suit un système aléatoire lors du processus d'intégration des mots empruntés à l'arabe. Dans cette étude nous nous trouvons devant deux systèmes linguistiques asymétriques: celui de la langue d'accueil et celui de la langue source. Alors, il nous incombe d'appliquer la méthode contrastive qui s'appuie fortement sur la description, l'analyse et les statistiques afin que les résultats soient suffisamment précis.

Notre corpus est constitué de l'un des romans appartenant à la littérature maghrébine d'expression française, à savoir *À quoi rêvent les loups* de Yasmina Khadra. C'est un roman qui relate les faits historiques et la situation socio-politique du peuple algérien à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, notamment les événements violents provoqués par les cellules d'activistes et les intégristes terroristes. Ce roman incarne, grâce aux emprunts lexicaux à l'arabe, ce métissage linguistique sur lequel Yasmina Khadra s'appuie pour transmettre sa culture et ses particularités aux autres cultures afin que le lecteur étranger puisse la lire et la comprendre.

---

(\*) La morphologie est la branche de la linguistique qui s'intéresse à l'étude de la forme et de la formation des mots. ( ECHU, 2004, p. 64). Tandis que la syntaxe est, selon C. Pereira (2011, p. 281), la branche de la linguistique qui s'intéresse à étudier «la façon dont les morphèmes libres (les mots) se combinent pour former des syntagmes (...) pouvant mener à des propositions (...), lesquelles peuvent se combiner à leur tour pour former des énoncés.»

Désireux de bien étudier le phénomène d'emprunt lexical de mots d'origine arabe et d'illustrer les critères morphosyntaxiques utilisés pour les intégrer dans le contexte français, de nombreux points nous paraissent pertinents à aborder dont les principaux sont:

- Paysage linguistique au Maghreb;
- Emprunt linguistique: notion et périmètre;
- Champs lexicaux des emprunts à l'arabe;
- Procédés d'adaptation morphosyntaxique.

Avant d'aborder le vif du sujet, il nous incombe de mettre en exergue le paysage linguistique maghrébin et les variétés linguistiques qui y sont présents, et son rôle dans l'émergence de ce que l'on appelle l'hybridation linguistique.

### **1. Paysage linguistique au Maghreb**

Dès le début des temps historiques, le *Maghreb*<sup>(\*)</sup> disposait déjà d'une situation linguistique hétéroclite. Au XIIe siècle, le phénicien était déjà là, ainsi que le berbère, avant qu'il soit substitué par le punique. Ensuite, les invasions subséquentes (romaine, vandale, byzantine, arabe, turque et française), ont joué un rôle efficace à consolider cette hétérogénéisation et ce brassage linguistique maghrébin. (CHELLI, 2011, p. 43) Le *Maghreb* détient, de ce fait, un paysage linguistique multilingue où se mêlent de multiples cultures. C'est un mélange de langues nationales et

---

<sup>(\*)</sup> On entend par le *Maghreb* l'«ensemble des pays d'Afrique du Nord: Tunisie, Algérie, Maroc, auxquels on adjoint parfois la Libye et la Mauritanie» (Dictionnaire français "l'internaute"). Mais lors de la colonisation française, le Maghreb, à proprement parler, désigne l'Afrique française du Nord qui contient l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

étrangères qui, tout au long de l'histoire, se sont solidement ancrées dans le champ linguistico-culturel de cette région.

Dès lors, la situation linguistique au *Maghreb* est marquée par un multilinguisme dynamique où les langues en coprésence: l'arabe et ses variétés, le berbère et ses variétés et le français sont pratiqués au quotidien selon une distribution fonctionnelle. (KASSAB-CHARIFI, ZLITNI-FITOURI, & CERY, 2008, p. 251) Ces langues se sont mêlées et ont emprunté quelques mots les unes aux autres. La coexistence de ces langues dans une même société a produit ce que l'on pourrait appeler, en sociolinguistique actuelle, l'*hybridation* ou le *métissage* (linguistique) (SCHAFROTH & POLL, 2009, p. 7)

Le métissage est, en effet, un phénomène linguistique envahissant le roman francophone, particulièrement le roman maghrébin. Au dit de H. Fellah: «le métissage est un concept critique d'origine linguistique entrant dans le champ de l'écriture du roman et en est devenu l'un de ses traits structurants et l'une de ses composantes. Il est plus évident dans les romans contemporains et les études menées autour d'eux, devenant ainsi un phénomène qui caractérise le discours romanesque postcolonial, (...) [Notre traduction]<sup>(\*)</sup>». (صفحة ٣٢٦، ٢٠٢٠)

Deux questions nous occupent l'esprit depuis que nous lisons sur la littérature maghrébine d'expression française: pourquoi les auteurs maghrébins ont-ils choisi le français, langue du

---

(\*) يعد التهجين مفهوما نقديا لسانى النشأة، دخل مجال الرواية وغدا إحدى سماتها التركيبية وأحد عناصرها البنائية، وصار أكثر حضورا في الروايات المعاصرة والدراسات المنجزة حولها، وظاهرة تميز الخطاب الروائي ما بعد الكولونيالي، (...).

colon, comme langue d'écriture? Pourquoi ces auteurs intègrent-ils, dans leurs écrits, des éléments de la culture arabo-berbéro-musulmane?

En quête de libération de l'occupation française du Maghreb, les écrits en français sont, pour les auteurs maghrébins, un instrument puissant d'internationaliser leur question et de révéler la souffrance du peuple maghrébin comme le montrent C. Bonn, N. Khadda et A. Alaoui: «Le français offre en effet le seul moyen de se faire entendre de l'opinion publique du pays colonisateur: il est donc une arme efficace au service de la libération nationale.» ( BONN, KHADDA, & ALAOU, 1996, p. 11)

Qu'ils résident en France ou au Maghreb, les écrivains maghrébins ne se coupent jamais de leur pays natal ainsi que leur culture arabo-berbéro-musulmane. Donc, ils ont un fort désir d'inculquer la question identitaire dans leurs écrits et d'exprimer un vécu culturel, social, et religieux propre à la société maghrébine, les transmettant aux autres cultures afin que le lecteur étranger puisse lire et connaître cet autre. Ce métissage linguistico-culturel se passe à travers la langue qui «n'est pas seulement un outil pour communiquer, [mais] aussi le lieu où l'homme repère son identité» (GRANDGUILLAUME, 1983, p. 23)

## **2. Emprunt linguistique: notion et périmètre**

L'emprunt linguistique est un phénomène omniprésent dans toutes les langues humaines. Il occupe, depuis longtemps, l'intérêt des linguistes, en raison de la richesse des éléments linguistiques qui entrent en jeu et deviennent des phénomènes dignes d'être étudiés du point de vue de la sociolinguistique. Les causes de ce phénomène «sont intimement liées aux conditions

sociohistoriques, particulièrement politiques et économiques, qui font évoluer les situations sociolinguistiques» (LOUBIER, 2011, p. 5). Telle est en effet la situation au Maghreb, berceau du pluralisme linguistico-culturel se véhiculant par des œuvres littéraires construites sur le contact et la synergie de deux cultures: arabo-musulmane et française. De ce fait, nous pouvons souligner que «les processus d'emprunts émergent d'une combinaison de facteurs transculturels et contextuels» ( GELBERT, 2003, p. 100).

L'emprunt, quant à lui, désigne généralement le «procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue» (LOUBIER, 2011, p. 10). J. Dubois, de sa part, fait remarquer qu': «il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés *emprunt*.» (1973, p. 188)

C. Loubier (2011, p. 11) distingue trois sous-catégories d'emprunt linguistique: l'emprunt lexical, l'emprunt syntaxique et l'emprunt phonétique. Les emprunts linguistiques de nature lexicale, qui font l'objet de cette étude, «comprennent les lexies dont le signifiant (avec ou non adaptation phonique et/ou graphique (...)) et/ou le signifié (...) sont directement importés dans la langue réceptrice» (EMMANUEL, 2019, p. 3). Ce type d'emprunt correspond alors soit à un emprunt intégral (à la forme et au sens), soit à un emprunt partiel (à la forme ou au sens seulement). Bien entendu, cela peut être vu comme un «résultat logique du contact de langues et du bilinguisme» (SID AHMED, 2012, p. 73).

À quoi rêvent les loups est l'un des romans de l'écrivain maghrébin, Yasmina Khadra. Ce dernier, comme beaucoup d'écrivains maghrébins d'expression française, insère des emprunts renvoyant à sa langue maternelle (l'arabe), des espaces et des lieux qui appartiennent à son pays d'origine (l'Algérie). Ces lexies<sup>(\*)</sup> véhiculent des spécificités linguistiques et culturelles du peuple algérien qui pourraient être partagées avec les autres pays du Maghreb. Pour autant, il nous paraît nécessaire de mettre en lumière les différents champs lexicaux par lesquels les emprunts lexicaux sont évidemment notables.

### **3. Champs lexicaux des emprunts à l'arabe**

Ce que nous remarquons, à l'examen de À quoi rêvent les loups de Yasmina Khadra, constituant notre corpus, c'est que celui-ci s'articule autour des événements violents provoqués par les cellules d'activistes en Algérie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Etant considéré comme un cri douloureux contre la violence et la mort sous les mains des intégristes terroristes, ce roman saisit à la fois les faits historiques et la situation socio-politique du peuple algérien durant cette période critique de son histoire. (AHMED, 2020, p. 19)

Au demeurant, raconter ces événements a permis de faire véhiculer quelques lexies qui relèvent de la civilisation arabomusulmane, particulièrement relatives aux domaines de la religion et de la culture. À cela s'ajoutent certains emprunts qui incarnent la vie socio-politique des Algériens. Nous pouvons ainsi

---

<sup>(\*)</sup> On définit une lexie, aussi appelé unité lexicale, comme un regroupement de mots-formes (lexèmes) ou de constructions linguistiques que seule distingue la flexion (locutions). (POLGUERE, 2003, p. 50)

dire que les mots arabes, intégrés dans le roman étudié, varient entre le lexique issu des mouvances politico-religieuses, de la culture arabo-musulmane, de la tenue vestimentaire et du cosmétique, de la gastronomie, de l'espace et des lieux, des titres honorifiques et de divers domaines comme l'indique le tableau ci-dessous:

<b>Lexies relatives aux mouvances politico-religieuses</b>			
<b>Emprunt</b>	<b>Mot en arabe</b>	<b>Emprunt</b>	<b>Mot en arabe</b>
Moudjahid	مجاهد	Intifada	انتفاضة
Djihad	الجهاد	Boughat	البغاة
Émir	الأمير	Émirat	الإمارة
Saria	سارية	Katiba	الكتيبة
Mouqatel	مقاتل	Zàim	زعيم
Sabaya	سبايا	Taghout	طاغوت
Moussebel	مسبل		
<b>Total: 13</b>		<b>Pourcentage: 18.31%</b>	
<b>Noms des mouvances politico-religieuses</b>			
Katiba El-Forkane	كتيبة الفرقان	Les salafites	السلفيين
Hijra wa Takfir	الهجرة والتكفير	Des islamistes	الإسلاميين
<b>Total: 4</b>		<b>Pourcentage: 5.63%</b>	
<b>Lexies religieuses</b>			
Muezzin	المؤذن	Cheikhs	شيوخ
Djemâa	الجمعة	Musulmans	مسلمين
El Asr	العصر	Hijab	حجاب
Maghreb	المغرب	Coranique	قرآني

L'emprunt lexical à l'arabe dans le roman francophone  
à travers *À quoi rêvent les loups* de Yasmina Khadra:  
approche morphosyntaxique

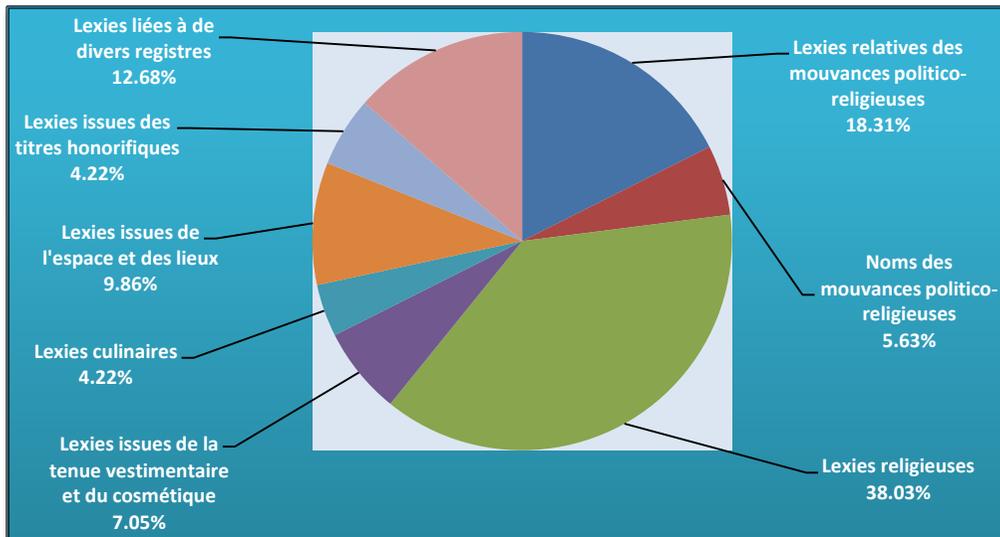
El Icha	العشاء	Marabout	مرابط
Islam	الإسلام	Imam	إمام
Coran	القرآن	Fakir	فقير
Fatwa	فتوة	Achoura	عاشوراء
Satan	شيطان	Haj	حاج
Daâwa	الدعوة	Hajja	حاجة
Islamique	اسلامي	Fatiha	الفاتحة
Muphti	مفتي	Charia	الشريعة
Ramadan	رمضان	Allah	الله سبحانه وتعالى
Sourate Er-Rahmane	سورة الرحمن		
Total: 27		Pourcentage: 38.03%	
<b>Lexies issues de la tenue vestimentaire et du cosmétique</b>			
Kamis	قميص	Henné	حنة
Gandoura	غندورة	Khôl	كحل
Burnous	برنوس		
Total: 5		Pourcentage: 7.05%	
<b>Lexies culinaires</b>			
Chorba	شوربة	Couscous	كسكس
Méchouis	مشويات		
Total: 3		Pourcentage: 4.22%	
<b>Lexies issues de l'espace et des lieux</b>			
Médine	مدينة	Djebel	جبل
Douar	دوار	Souk	سوق
Casbah	قصابة	Bled	بلد
Houma	حومة		
Total: 7		Pourcentage: 9.86%	

<b>Lexies issues des titres honorifiques</b>			
Sy / Si	سي	Sid	سيد
Sidi	سيدي		
<b>Total: 3</b>		<b>Pourcentage: 4.22%</b>	
<b>Lexies liées à de divers registres</b>			
Qacida	قصيدة	Bahja	بهجة
Faraina	الفراينة	Bédouin adj.	بدوي
Falaqa	فلقة	Kho	أخ
Ouled	أولاد	Wahm!	وهم
Mejless Ech-chouri.	مجلس الشوري		
<b>Total: 9</b>		<b>Pourcentage: 12.68%</b>	
<b>71 lexies empruntés à l'arabe</b>			

Ce que nous constatons à travers cette classification des emprunts lexicaux à l'arabe, c'est la présence d'un réseau de champs lexicaux superposés qui reflètent pratiquement tous les aspects de la vie socio-culturelle quotidienne vécue par le peuple algérien ainsi que la situation politique douloureuse de cette période de l'histoire algérienne. Pour autant, le roman retrace principalement la situation socio-politique en Algérie ainsi que les événements violents provoqués les mouvances politico-religieuses. Donc, nous trouvons qu'un grand nombre de lexies appartient aux mouvances politico-religieuses et à la culture arabo-musulmane, ce qui totalise 44 lexies, avec un taux à peu près 61.97%, tandis que le nombre d'autres lexies atteint 27 dont le taux forme environ 38.03%. Ceci pourrait être visualisé en détail à travers le schéma ci-dessous:

---

L'emprunt lexical à l'arabe dans le roman francophone  
à travers *À quoi rêvent les loups* de Yasmina Khadra:  
approche morphosyntaxique



Les processus d'adaptation de l'emprunt linguistique, en l'occurrence l'emprunt lexical à l'arabe, pourraient être complexes et diversifiés. Il est donc essentiel de noter comment l'évolution de ces formes linguistiques se produit au sein de la langue d'accueil.

#### **4. Processus d'adaptation des emprunts lexicaux**

L'intégration de l'emprunt lexical dans une langue est un processus inévitable dans toute étude traitant de la question des emprunts linguistiques. Cela tient peut-être au fait que ce processus nous permet de reconnaître le degré d'adaptation aux normes de la langue d'accueil et la manière dont se fait la progression de ces formes linguistiques.

Une telle intégration du mot emprunté dans la langue d'accueil revêt des formes diverses: le mot peut conserver sa forme d'origine telle qu'il est dans la langue source, ou subir une certaine modification orthographique ou phonétique afin de

s'adapter à la langue d'accueil. C'est ce qui amène J. Dubois et ses collègues (2002) à dire: «L'intégration, selon qu'elle est plus ou moins complète, comporte des degrés divers: le mot peut être reproduit à peu près tel qu'il se prononce (et s'écrit) dans la langue B; il y a toutefois généralement, même dans ce cas, assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les plus proches de la langue A: (...).» (pp. 177-178)

Ce que nous pouvons souligner à partir de ce qui précède, c'est qu'une fois l'emprunt est incorporé dans la langue d'accueil, il subit quelques adaptations - légères ou considérables - qui lui confèrent un trait distinctif qui peut être morphosyntaxique, graphique ou phonétique. Sous cet angle, nous allons jeter un regard sur les éventuelles adaptations auxquelles peuvent être soumis les mots arabes sur le plan morphosyntaxique.

#### **4.1. Procédés d'adaptation morphosyntaxique**

Le processus d'intégration morphosyntaxique des mots empruntés consiste à les adapter pour qu'ils soient compatibles avec le système de la langue d'accueil. Dans le cas où la structure morphologique est amendée lors du passage d'une lexie de la langue source à la langue d'accueil, cette lexie est alors considérée comme morphologiquement intégrée et ce, afin de mieux s'ajuster à la grammaire de la langue emprunteuse. (SID AHMED, 2012, p. 76) Après ce processus, nous pouvons souligner que les unités lexicales empruntées à l'arabe pourraient afficher leurs caractéristiques grammaticales à partir du français. Ce que nous allons aborder, à ce stade, c'est l'adaptation morphosyntaxique à l'échelle du genre, du nombre, de la dérivation et de la composition.

#### 4.1.1. Marques du genre

En effet, l'arabe et le français possèdent deux systèmes linguistiques asymétriques: le premier appartient à la famille des langues chamito-sémitiques<sup>(\*)</sup> et l'autre à la famille des langues indo-européennes<sup>(\*)</sup>. Ainsi, le système morphologique et syntaxique de l'arabe est inconciliable avec celui du français. Néanmoins, les deux langues s'accordent, au niveau du genre et du nombre, pour donner un genre et un nombre obligatoires (masculin ou féminin / singulier ou pluriel) pour un nom et un adjectif selon le système linguistique de chaque langue. Deux questions se lancent ainsi: comment Yasmina Khadra a-t-il intégré, au niveau morphosyntaxique, les mots empruntés à l'arabe dans son roman? Ces emprunts conservent-ils leur nombre et leur genre d'origine, ou acquièrent-ils le nombre et le genre de la langue d'accueil?

En fait, à l'examen d'*À quoi rêvent les loups*, nous remarquons que Yasmina Khadra a respecté le genre grammatical de sa langue maternelle dans tous les substantifs empruntés, tout en attribuant des déterminants à ces mots au vue du système linguistique français. Prenons, à titre d'illustration, ces exemples:

«*Le kamis déchiré sur le flanc, une béquille sous l'aisselle, (...).*» (KHADRA, 1999, p. 80)

---

(\*) Ce terme fait référence à une famille de langues qui couvrent l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud-Ouest. Cette famille de langues comprend cinq groupes: le sémitique (comprenant plusieurs langues, l'arabe en fait partie), l'égyptien, le berbère, le couchitique de Somalie et d'Éthiopie, et les langues tchadiennes. (Dictionnaire LAROUSSE en ligne)

(\*) Se dit d'une famille de langues qui couvre aujourd'hui presque toute l'Europe, l'Amérique, et une partie importante de l'Asie. (Dictionnaire LAROUSSE en ligne)

«L'armement de guerre que nous récupérons à l'issue de nos opérations est systématiquement envoyé **au djebel**.» (KHADRA, 1999, p. 89)

«Les mêmes plats imposés au déjeuner appliquaient au dîner : **une chorba** sans viande,(...).» (KHADRA, 1999, p. 60)

«Nafa et **sa saria** étaient contraints d'opérer à des lieues à la ronde pour ne pas trahir l'hypothétique zone vie de l'unité.» (KHADRA, 1999, p. 144)

«**La katiba** traversa une phase infernale.» (KHADRA, 1999, p. 143)

À la lumière de ces exemples, il est très évident que le genre grammatical de ces lexies «*Le kamis / au djebel / une chorba / sa saria*» est soumis au répertoire de la langue source et non de la langue emprunteuse. Mais, ces substantifs acquièrent des déterminants (article défini "*Le*", article défini contracté "*au*", article indéfini "*une*" et adjectif possessif "*sa*") conformément au système linguistique de la langue d'accueil comme indiqué dans le tableau ci-après:

Emprunt	Mot en arabe	Équivalent français	Page
Le kamis	القميص	La chemise	80
Au djebel	في الجبل	À la montagne	89
Une chorba	شوربة	Une soupe	60
Sa saria	ساريته	Son bataillon	144

Mais dans certains mots empruntés, nous remarquons que Yasmina Khadra les a intégrés directement tels qu'ils sont selon le système morphologique arabe. Ça veut dire qu'il conserve "ال", remplacé par "El" ou "E" selon la nature de "ل" soit prononcé ou non en arabe, qui est considéré comme un article servant à définir le nom en arabe sans tenir en compte de la notion du genre:

«- C'est bientôt l'appel d'**El Asr**, fit remarquer Nafa.»  
(KHADRA, 1999, p. 53)

«Retrouvons-nous après la prière d'**El Icha**, (...).»  
(KHADRA, 1999, p. 82)

«Il avait localisé un deux-pièces à Souk **El Djemâa** (...).»  
(KHADRA, 1999, p. 57)

«Jamais Nafa Walid n'avait soupçonné l'existence d'une telle déchéance humaine aux portes d'**El-Bahja**, (...).»  
(KHADRA, 1999, pp. 100-101)

Ce que l'on remarque dans les trois premiers exemples, c'est que les lexies «*El Asr / El Icha / El Djemâa / El-Bahja*» sont entièrement empruntées à l'arabe, accompagnées de l'article défini arabe "El → ال". L'apparition de ("l" transcrit de la lettre arabe "ل") dans cet article défini est obligatoire, car la nature de ces mots nécessite ce que nous appelons en arabe "اللام القمرية", qui «a pour avantage d'être écrit avant d'être prononcé [*Notre traduction*]<sup>(\*)</sup>» (المرعشلي، ٢٠١٦، صفحة ١٨٣).

Examinons également ces lexèmes emprunts que Yasmina Khadra insère au sein de la phrase utilisant le phénomène de la

(\*) تتميز اللام القمرية بأنها تكتب قبل أن تلفظ.

gémation, comme un processus prosodique en arabe, qui accompagne toujours l'article défini arabe "E". Une telle gémation «reflète formellement un sens de répétition discontinue» (SARTORI, GIOLFO, & CASSUTO, 2016, p. 397). Ceci est très évident par le biais de la répétition de la consonne "r-R/ch-ch" soudée avec le "E":

«*Ensuite, il me récita la sourate **Er-Rahmane.***»  
(KHADRA, 1999, p. 48)

«*L'imam Younes l'avait, à maintes reprises, vanté devant de hautes personnalités du Mejlès **Ech-chouri.***»  
(KHADRA, 1999, p. 57)

De même, dans ces deux exemples, les mots «*Er-Rahmane / Ech-chouri*» ont été intégrés directement avec l'article défini arabe "E", omis de celui-ci le "l". L'omission du ("l" → ل) est obligatoire, car la nature de ces mots exige ce que nous appelons en arabe "اللام الشمسية", qui «se place au début des noms, suivi de la deuxième lettre géminée dans la prononciation, et a l'avantage d'être écrit sans être prononcé [Notre traduction] (\*)» (المرعشلي،  
(٢٠١٦، صفحة ١٨٣). Ce qui retient vraiment notre attention dans les mots «*Er-Rahmane / Ech-chouri*», c'est que Yasmina Khadra s'est appuyé, lors du processus d'intégration, sur la prononciation pour transcrire l'article défini de l'arabe vers le français. C'est, en effet, le contraire de ce que dit la grammaire arabe, qui stipule que "ل" dans le mot "الشوري" s'écrit et ne se prononce jamais.

Passons à un autre exemple où l'écrivain a inséré le lexème nominal «*Mouqatel*» sans le définir par l'équivalent de l'article

---

(\*) توضع اللام الشمسية في بداية الأسماء ويأتي بعدها الحرف الثاني مشددا في اللفظ، وتتميز بأنها تكتب دون أن تلفظ.

défini arabe "El", et ainsi ce mot devient indéfini d'après la grammaire arabe:

«*Celui-ci, c'est Mouqatel, de Belcourt....*» (KHADRA, 1999, p. 118)

Comme une étape indispensable vers la francisation des mots empruntés à l'arabe, l'écrivain se sert également des marques du nombre. Tel sera le point d'analyse suivant.

#### **4.1.2. Marques du nombre**

Sur le plan du nombre, la formation du pluriel de l'arabe est inconciliable avec celle du français. Dès lors, la question du pluriel relatif aux emprunts lexicaux à l'arabe, dans le roman étudié, est tout à fait irrégulière. L'écrivain adopte tantôt la marque du pluriel français "s" à la fin du mot (11 lexies), tantôt il garde le pluriel d'origine (4 lexies), tantôt il innove une autre forme du pluriel (5 lexies). Considérons alors le premier cas où le pluriel est marqué par l'ajout de la lettre "s" en fin du mot compte tenu du système morphologique du français:

Forme du pluriel	Pluriel d'origine en arabe <sup>(*)</sup>	Page
Cheikhs	شيوخ، أشيآخ، شيخان، مشايخ...	115-116
Douars	دُوَارَات	86

(\*) Pour connaître le pluriel en arabe des emprunts lexicaux, en particulier le pluriel brisé, nous nous appuyons sur certaines références et deux sites d'internet:

- مجمع اللغة العربية، (٢٠٠٤). المعجم الوسيط. الطبعة الرابعة. القاهرة: مكتبة الشروق الدولية.

- ابن منظور الأنصاري، (د.ت). لسان العرب. القاهرة: دار المعارف.

- <https://www.almaany.com/>, consulté le 3-4/5/2022.

- <https://www.almougem.com/>, consulté le 3-4/5/2022.

Émirs	أُمَرَاء	115-116
Imams	أَيْمَّة ، أَيْمَّة	68
Islamistes	إِسْلَامِيُّونَ / إِسْلَامِيِّينَ	34
Marabouts	مُرَابِّطِينَ	61
Méchouis	مَشَوِيَّات	135
Musulmanes	مُسْلِمَات	49
Musulmans	الْمُسْلِمُونَ / مُسْلِمِينَ	55
Salafites	سَلَفِيُّونَ / سَلَفِيِّينَ	138
Youyous	زَغَارِيد	135
<b>Total: 11</b>		

Comme le montre clairement le tableau ci-dessus, la forme du pluriel dans les deux langues est tout à fait différente. Yasmina Khadra a intégré les mots empruntés en adoptant le système français par l'ajout de la marque du pluriel le "s" final.

Pour ce qui est du deuxième cas, nous ne rencontrons que trois lexies qui gardent la forme du pluriel arabe, tout en étant soumis au système linguistique français à la détermination du nom (par exemple l'utilisation des déterminants comme "des / les"). Dans ce cas, nous pouvons souligner que le pluriel est marqué sémantiquement plutôt que grammaticalement:

Forme du pluriel	Pluriel d'origine en arabe	Page
Des sabaya	سَبَايَا	151
Les boughat	الْبُغَاة	151
Les Faraina	الْفَرَايِنَاة	35
Des moudjahidin	مُجَاهِدِينَ	92
<b>Total: 4</b>		

Ces vocables arabes illustrent comment Yasmina Khadra a construit le pluriel conformément à la morphologie de l'arabe. D'une part, la forme plurielle dans «*Des sabaya / Les boughat / Les Faraina*» appartient à ce que les grammairiens arabes nomment «le pluriel brisé»<sup>(\*)</sup> consistant à construire le pluriel en modifiant le radical. Ce que nous relevons aussi, dans certains endroits du roman, c'est que l'écrivain a inséré la même forme du mot «*sabaya*» pour désigner à la fois le singulier et le pluriel grâce aux déterminants «*la / des*». Seuls ces derniers déterminent ce qui est singulier ou pluriel, alors que la langue arabe fait la distinction entre le singulier «*سَبِيَّة / sabeya*» et le pluriel «*سَبَايَا / sabaya*»:

«(...), il porta son attention sur **la sabaya**, une adolescente enlevée au cours d'une expédition punitive et qu'il avait déflorée lui-même.» (KHADRA, 1999, pp. 149-150)

«- Dans ce cas, que fait-on **des sabaya**?» (KHADRA, 1999, p. 150)

D'autre part, la lexie «*Des moudjahidin*» correspond à ce que l'on appelle, en arabe, «le pluriel régulier»<sup>(\*)</sup> qui se forme d'un radical "*moudjahid*" et d'une désinence "*in*" pour que le nom masculin acquière sa forme plurielle. Pourtant, il est à remarquer que l'écrivain ne respecte pas la déclinaison dans le vocable «*Des moudjahidin*», puisque la morphologie arabe stipule que le plu-

<sup>(\*)</sup> Selon S. Guyard: «En arabe, on peut exprimer la pluralité en arabe par un changement *interne* du mot, changement qui ne s'étend en général qu'aux voyelles.» (1870, p. 12)

<sup>(\*)</sup> Étant donné un radical, l'arabe en fait un nom pluriel masculin en y joignant une des deux désinences casuelles à voyelles brèves *ونَ (on)* ou *ينَ (in)*. (DEVIC, 1882, p. 11)

riel masculin régulier doit se terminer par l'une des deux désinences "in" ou "on" selon sa fonction syntaxique dans la phrase. Cette fonction-ci, d'après la grammaire arabe, détermine la forme que prennent les mots au pluriel masculin. En l'examinant tout au long du roman, nous constatons que ce mot prend toujours la même forme malgré ses diverses fonctions syntaxiques au sein des phrases. Comparons, à titre d'illustration, le mot «*moudjahidin*» dans ces deux exemples:

«Les *moudjahidin* s'y repliaient après leurs prouesses.»  
(KHADRA, 1999, p. 87)

«Autant nous avons besoin de *moudjahidin*, (...)»  
(KHADRA, 1999, p. 91)

Comme l'indique les deux exemples ci-dessous, le nom «*moudjahidin*» prend la même forme plurielle en y rejoignant la désinence "in" malgré la différente fonction syntaxique. Sur le plan du système morphologique de l'arabe, le premier cas devait s'écrire «*moudjahidon*» au lieu de «*moudjahidin*», parce que celui-ci occupe la fonction du sujet. Dans le second cas, ce mot est morphologiquement correct, étant donné qu'il occupe la fonction du complément d'objet précédé de la préposition "de", ce qui demande donc l'adjonction de la désinence "in".

Ce qui appelle fortement notre attention dans *À quoi rêvent les loups*, c'est le troisième cas où Yasmina Khadra a formé le pluriel des mots d'une manière qui semble anormale, n'appartenant ni au système linguistique du français ni à celui de l'arabe. Il consiste à conserver la forme singulière des mots de la langue source tout en leur donnant des déterminants pluriels «*ces / des /*

*les / ses*» propres à la langue d'accueil. Ainsi, seuls ces déterminants indiquent la forme plurielle de ces lexèmes nominaux :

Forme du pluriel	Pluriel d'origine en arabe	Page
Ces <i>falaqa</i>	فَاك	62
Des <i>katiba</i>	كُتَاب	135
Des <i>qacida</i>	قَصَائِد	52
Les <i>taghout</i>	طَوَاغِث ، طَوَاغ	120
Ses <i>saria</i>	السَّرَايَا	142
<b>Total: 5</b>		

Voici comment le pluriel prend une forme inhabituelle dans ce dernier groupe de mots. Les lexèmes nominaux «*katiba / taghout / saria*» surgissent sous la même forme pour signaler le singulier à l'aide des déterminants tels que: «*la / un / notre*». Dès lors, ce sont seuls les déterminants qui distinguent la forme singulière de la forme plurielle:

«*Le passage d'Abdel Jalil, dans la saria, (...).*»  
(KHADRA, 1999, p. 140)

«*Abdel Jalil ordonna à ses saria de décrocher et de se rabattre vers le cratère.*»  
(KHADRA, 1999, p. 142)

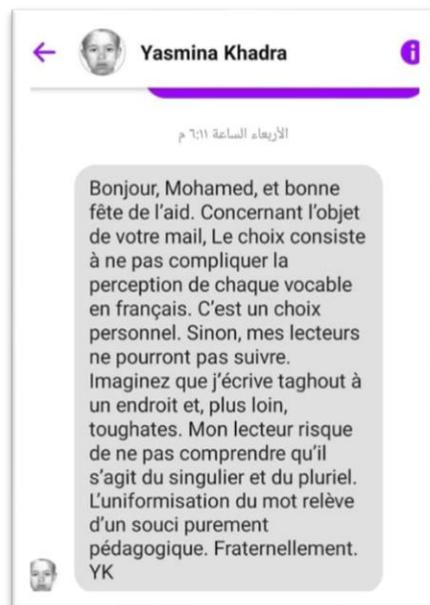
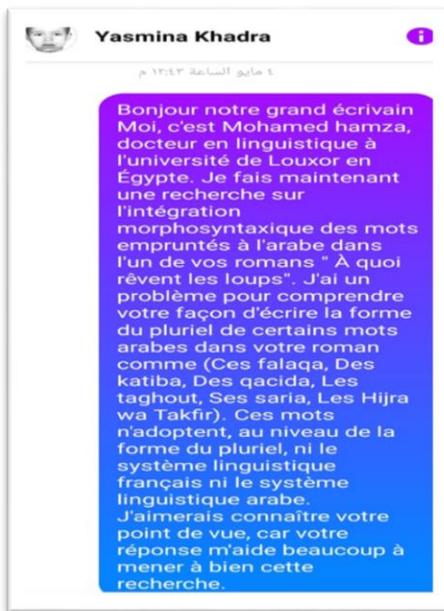
«*Il mérite le même châtiment qu'un taghout.*» (KHADRA, 1999, p. 89)

«*Les taghout l'ont tué.*»  
(KHADRA, 1999, p. 120)

«*Il y a assez d'argent et de bijoux pour former notre propre katiba.*» (KHADRA, 1999, p. 154)

«*(...) -c'est-à-dire le commandeur de l'ensemble des katiba de la région - (...).*»  
(KHADRA, 1999, p. 135)

De ce qui précède, nous pouvons souligner que la forme plurielle des substantifs empruntés à l'arabe est variable, oscillant entre la morphologie de la langue d'accueil et celle de la langue source. À cela s'ajoute une autre façon de former le pluriel, innovée par Yasmina Khadra, dépendant de deux composants: déterminant pluriel du français et le mot d'origine arabe au singulier. En communiquant avec Yasmina Khadra à propos de cette dernière forme du pluriel, via le système de messagerie instantanée "Facebook Messenger", il l'a justifiée comme un choix personnel visant à ne pas compliquer la perception de chaque vocable en français. Il juge également nécessaire d'uniformiser la façon dont l'emprunt est écrit pour le rendre plus facile pour le lecteur. Cette uniformisation du mot relève, selon lui, d'un souci purement pédagogique. Voici la capture d'écran des messages envoyés:



### **4.1.3. Hybridation d'unités aux niveaux lexical et syntaxique**

Sur le plan morphosyntaxique, le processus d'adaptation est également confirmé par la formation d'unités hybrides lexicales ou syntaxiques construites à partir de deux composantes, l'une issue de l'arabe et l'autre du français. Cet hybride d'unités lexicales et syntaxiques surgit soit par *dérivation* (au niveau du mot) soit par *composition* (au niveau du groupe de mots). (LATIN, QUEFFELEC, & MANGA, 1993, p. 189) Par dérivation, nous entendons les marques dérivationnelles d'unités lexicales mélangées, tandis que par composition, nous voulons dire les procédés morphosyntaxiques de la composition auxquels recourt Yasmina Khadra afin de créer de nouveaux groupes de mots hybrides à caractère arabo-français.

#### **4.1.3.1. Marques dérivationnelles d'unités lexicales hybrides**

On appelle "*dérivé*" le lexème qui est construit par une opération d'affixation. (APOTHELOS, 2002, p. 14) Ça veut dire qu'un lexème dérivé est construit à partir de l'ajout d'un ou de plusieurs affixes<sup>(\*)</sup> dérivationnels à un morphème lexical appelé traditionnellement *base*<sup>(\*)</sup>. Au dit de G. Echu (2004): «La dérivation se définit comme l'adjonction d'un affixe au radical dans l'optique de changer le sens de celui-ci.» (p. 64) À l'examen du corpus, nous ne rencontrons que trois mots empruntés à l'arabe créés en ayant recours aux règles de dérivation du français:

---

(\*) Le terme d'affixe «recouvre les préfixes qui se placent à gauche de la base, les infixes, qui se placent à l'intérieur de la base, et les suffixes, qui se placent à droite de la base.» (APOTHELOS, 2002, p. 13)

(\*) Le mot "*base*" désigne, en morphologie dérivationnelle, «l'élément sur lequel opère un affixe» (APOTHELOS, 2002, p. 13).

«- *Tu ne crois pas au discours des islamistes?»*  
(KHADRA, 1999, p. 35)

«*Les cellules islamistes des quartiers rouvrirent leurs portes, (...)»* (KHADRA, 1999, p. 70)

«*il récita un verset coranique pour ouvrir la séance et dit (...)»* (KHADRA, 1999, p. 82)

«*L'Armée islamique du salut se voyait rattrapée par les Groupes islamiques armés, (...)»* (KHADRA, 1999, p. 35)

Comme nous le relevons dans ces exemples, le processus d'intégration morphologique est assuré par la construction de mots hybrides par dérivation dite suffixale. Le substantif «*islamistes*», dans le premier exemple, est formé d'une base nominale *islam-* et du suffixe *-iste*. Les deux derniers mots «*coranique / islamique*» sont des adjectifs suffixés en *-ique*; ceux-ci sont formés d'une base nominale *coran-* / *islam-* et du suffixe *-ique*. Ce dernier sert donc à former, par dérivation, des adjectifs sur une base nominale. Les suffixes *-iste* / *-ique* sont considérés comme des «morphèmes liés» (STARETS, 2000, p. 14), car ils se rattachent toujours à d'autres morphèmes *islam-* / *coran-* et ne peuvent jamais apparaître seuls au sein de la phrase. Par contre, les lexèmes nominaux *islam-* et *coran-* constituent ce que l'on appelle des «morphèmes libres» (STARETS, 2000, p. 14), étant donné qu'ils peuvent apparaître seuls au sein de la phrase sans être rattachés à d'autres. C'est pourquoi les trois vocables comprennent deux morphèmes, en d'autres termes deux unités minimales de sens que l'on peut illustrer comme suit:

Morphème libre		Morphème lié
Islam	+	iste (n.)
Islam	+	iste (adj.)
Coran	+	ique (adj.)
Islam	+	ique (adj.)

Sémantiquement, les suffixes ont un effet sur le sens, il s'agit d'opérer un changement de sens par rapport à la base. Grâce aux suffixes, ces trois lexies acquièrent de nouveaux sens appartenant à celui exprimé par le morphème libre :

Mot dérivé	Sens
Islamiste (n.):	Partisan ou défenseur de l'islamisme.
Islamiste (adj.):	Ce qui est relatif à l'islamisme.
Coranique (adj.):	Ce qui est relatif au Coran.
Islamique (adj.):	Ce qui a un caractère ou une origine islamique

Comme nous le remarquons, c'est ainsi que ces unités lexicales hybrides forment, par dérivation, une sorte d'intégration morphologique. À l'échelle morphosyntaxique, la composition des groupes de mots hybrides constitue un autre mécanisme sur lequel s'appuie l'écrivain pour intégrer les emprunts d'origine arabe. Sous cet angle, nous examinerons de plus près les manières d'insérer les emprunts arabes dans les unités composant les phrases.

#### **4.1.3.2. Aspect compositionnel des groupes de mots hybrides**

Au sens traditionnel du terme, on appelle *composition* «le fait de former un mot nouveau en mettant ensemble plusieurs mots existants; (...)» (GREVISSE & GOOSSE, 1995, p. 63). C'est un procédé de création des unités lexicales à partir de plusieurs mots, jouant ainsi un rôle-clé dans la néologie lexicale. Elle s'oppose donc à la dérivation dans la mesure où celle-ci s'appuie sur une base et un affixe.

Néanmoins, ce que nous entendons ici par composition n'est pas la création d'un nouveau mot à l'aide de plusieurs mots, mais la création de nouvelles unités syntaxiques hybrides par le biais de l'intégration des mots arabes dans le contexte français. En d'autres termes, ce que nous abordons, à ce stade, ce n'est pas la composition au sens strict traditionnel du terme, mais plutôt les procédés morphosyntaxiques de la composition auxquels recourt Yasmina Khadra afin de créer de nouveaux groupes de mots hybrides à caractère arabo-français. Cette manière nous paraît pertinente afin de mettre à plat le rôle que les emprunts d'origine arabe jouent à composer les constituants des phrases et comment se combinent ces emprunts avec les lexies françaises, constituant des unités syntaxiquement métissées.

Dans *À quoi rêvent les loups*, nous remarquons que la composition prend plusieurs formes de constructions syntagmatiques métissés dont une lexie appartient au français et l'autre à l'arabe. Ces constructions hybrides sont, le plus souvent, nominales; leurs composants se manifestent sous de nombreuses formes:

### 1. Nom français + prép. + Nom arabe

---

<i>la tête de la katiba</i>	<i>les pans de leur gandoura</i>
<i>l'appel d'El Asr</i>	<i>le contingent de la Daâwa</i>
<i>une fille de la houma</i>	<i>le dernier portefaix du souk</i>
<i>l'appel du maghreb</i>	<i>la revanche des émirs</i>
<i>la fête de Achoura</i>	<i>les prêches de cheikhs</i>
<i>le souffle du djihad</i>	<i>un proche de l'imam</i>
<i>un pan de son kamis</i>	<i>la face d'Allah</i>
<i>l'arrivée des taghout</i>	<i>plateaux de couscous</i>
<i>une dizaine de méchouis</i>	<i>l'appel du muezzin</i>
<i>le mois de Ramadan</i>	<i>les opérations militaires des moudjahidin</i>

### 2. Nom arabe + Prép. + Nom français

---

<i>son burnous de soie</i>	<i>la Casbah des poètes</i>
----------------------------	-----------------------------

### 3. Nom français + Adjectif arabe

---

<i>la révolution islamique</i>	<i>une école coranique</i>
<i>l'Armée islamique</i>	<i>les militants islamistes</i>

### 4. Adjectif français + Nom arabe

---

<i>une vraie intifada</i>	<i>un ancien imam</i>
<i>notre propre katiba</i>	<i>les jeunes islamistes</i>
<i>les autres sabaya</i>	

### 5. Nom arabe + Adjectif français

---

*un bled blessé*

### 6. Adjectif français + Nom arabe + Adjectif arabe

---

*un bon couscous bédouin*

### 7. Nom arabe + Participe présent + Nom arabe

---

*un qamis fleurant Médine*

Ce que nous constatons dans le tableau ci-dessus, c'est l'ingéniosité de Yasmina Khadra à intégrer les emprunts arabes au sein des structures syntagmatiques, en en faisant des entités hybrides. Chacune de ces entités hybrides constitue un syntagme<sup>(\*)</sup>, autrement dit un groupe syntaxique construit à partir d'un noyau auquel s'ajoutent d'autres éléments nommés «expansions» (MILCENT, 2019, p. 108), qui le caractérisent directement ou indirectement.

En (1 et 3), les groupes syntaxiques apparaissent comme des syntagmes nominaux métissés dont le noyau est le lexème nominal français, tandis que l'emprunt arabe occupe la position d'une expansion soit dans un syntagme prépositionnel (1), soit dans un syntagme adjectival (3). En (2, 4 et 5), l'emprunt arabe est aussi intégré au sein d'un groupe nominal, mais il prend la position d'un noyau accompagné d'une expansion contenant les suites de mots français (groupe prépositionnel "2" et groupe adjectival "4 et 5"). En (6 et 7) le groupe nominal est composé d'une manière marquante; le noyau est les vocables arabes accompagnés des expansions hybrides (arabo-français). Passons à un autre exemple dans lequel Yasmina Khadra a composé une

---

<sup>(\*)</sup> Le syntagme est considéré comme un groupe syntaxique constitué d'une suite de morphèmes articulée autour d'un noyau accompagné des mots, ou suites de mots, qui le déterminent. (SIOUFFI & RAEMDONCK, 2007, p. 74)

proposition subordonnée en y intégrant un emprunt arabe:

*«Il passait le plus clair de son temps allongé sur sa paille protégée de moustiquaires, (...) à élever des qacida autour de sa muse.»* (KHADRA, 1999, p. 53)

«à élever des qacida autour de sa muse» n'est pas un syntagme prépositionnel, mais plutôt une proposition infinitive subordonnée du verbe «passer» de la principale; la préposition «à» a pour fonction de relier la subordonnée au verbe «passer».

Voici un autre énoncé où il y a une entité composée de façon hybride, résultant d'une combinaison de deux lexèmes nominaux: le premier renvoie au français et l'autre à l'arabe. Dans ce cas, le caractérisant «*taghout*» est considéré comme adjectif, qui apporte une caractérisation au noyau «*tract*», se manifestant sans aucun déterminant:

*«Il alla trouver les deux suspects, les fouilla et tomba sur un tract taghout dissimulé dans leur sac.»* (KHADRA, 1999, p. 35)

Tous les exemples ci-dessus reflètent l'habileté et la créativité de l'écrivain, puisque les termes arabes occupent tantôt la position d'un noyau, tantôt la position d'une expansion. Par ce pro-

cédé, les emprunts arabes font partie intégrante de la structure de la phrase conformément au système linguistique français. Sur le plan sémantique, nous remarquons que ces emprunts s'adaptent parfaitement aux vocables français au sein des entités syntagmatiques des phrases.

Après avoir examiné l'intégration morphosyntaxique des emprunts d'origine arabe, nous constatons que Yasmina Khadra a réussi habilement à métisser le français et l'arabe en créant une sorte de cohésion et de cohérence soit par dérivation (au niveau du mot), soit par composition (au niveau de groupes de mots). Ces entités métissées sont considérées comme une forme de la néologie, car elles sont inhabituelles dans le contexte français. Une telle adaptation morphosyntaxique, faite de la part de l'écrivain, nous donne l'impression que les deux langues ne forment qu'un tout indissociable.

## Conclusion

Cette étude cherchait à examiner les procédés d'adaptation morphosyntaxique des emprunts lexicaux d'origine arabe dans le roman maghrébin d'expression française, particulièrement dans *À quoi rêvent les loups* de Yasmina Khadra. Il s'agit donc d'une analyse des critères morphologiques et syntaxiques auxquels a eu recours ce dernier afin d'assimiler ces emprunts au système français. En effet, grâce à ce travail, on a pu souligner les différents procédés utilisés par l'écrivain qui reflètent à quel point ce dernier peut gérer deux systèmes linguistiques non identiques au cours du processus d'intégration: celui de la langue d'accueil et celui de la langue source.

*À quoi rêvent les loups* représente un bon exemple de l'hybridation linguistique résultant du contact direct entre deux langues appartenant à deux cultures différentes (le français et l'arabe). C'est un roman d'expression française qui incarne la situation politico-religieuse et socio-culturelle du peuple algérien. C'est pourquoi, le nombre de lexies appartenant à ces deux domaines atteint un taux de 61.97%, tandis que le taux des lexies relevant de tous les autres domaines s'élève à 38.03% uniquement.

Sur le plan morphosyntaxique, nous avons relevé que Yasmina Khadra a adopté, lors du processus d'intégration tantôt le système linguistique français, tantôt le système linguistique arabe, tantôt un système hybride qui mélange les deux, tantôt un système aléatoire qui ne suit aucune règle.

S'agissant du genre, Yasmina Khadra a respecté le genre grammatical de sa langue maternelle dans tous les substantifs empruntés, tout en attribuant des déterminants à ces mots selon le système linguistique français. Mais certains mots empruntés ont été intégrés directement tels qu'ils sont selon le système morphologique de l'arabe. Sur l'échelle du nombre, il est à remarquer que la formation du pluriel relatif aux emprunts lexicaux d'origine arabe n'a pas suivi une règle bien déterminée, car Y. Khadra adopte tantôt la marque du pluriel français "s" à la fin du mot (11 lexies), tantôt il garde le pluriel d'origine (4 lexies), tantôt il innove une autre forme du pluriel (5 lexies). Ce qui a fortement attiré notre attention, c'est ce dernier cas où le pluriel a été formé d'une manière anormale; l'écrivain a eu recours à deux composants: déterminant pluriel du français et le mot d'origine arabe au singulier comme «*des katiba*». Ce caractère aléatoire, lors de la formation du pluriel, peut être dû au choix personnel de l'écrivain ou à un manque de connaissances de la grammaire arabe, ce qui risque de nuire à l'arabe et lui faire perdre sa valeur et sa splendeur.

Le processus d'intégration morphosyntaxique des emprunts arabes est également confirmé par la dérivation (au niveau du mot) et la composition (au niveau des groupes de mots). Yasmina Khadra a formé des unités lexicales et syntaxiques hybrides à caractère arabo-français. Concernant les règles de dérivation du français, l'écrivain les a utilisées en seulement 3 mots, insérant le reste des emprunts tels qu'ils sont en arabe sans aucune modification. En ce qui concerne l'aspect compositionnel du groupe de

mots, l'écrivain a excellé à adapter les lexies arabes en unités syntaxiques françaises, créant ainsi de nouveaux groupes de mots hybrides arabo-français.

Il nous paraît donc légitime d'en déduire que l'écrivain a excellé à exprimer les enjeux de sa société et sa culture, et à mettre en valeur l'identité arabo-musulmane par l'insertion des lexies arabes à l'intérieur du contexte culturel français, afin qu'elles deviennent familières au lecteur étranger. Pour autant, il n'a pas adopté une manière claire et systématique lors du processus d'adaptation morphosyntaxique des emprunts, en ce sens qu'il y a un certain aléatoire à gérer les deux systèmes linguistiques (français et arabe), ce qui pourrait être préjudiciable aux deux langues.

En définitive, nous pouvons souligner que ce travail reste insuffisant; elle a couvert une seule forme d'adaptation que peuvent subir les emprunts lexicaux à l'arabe. Il n'en demeure pas moins que cette étude pourrait constituer une lueur pour de futures recherches, concernant les systèmes graphique et phonique des emprunts.

## Références

### • Corpus

KHADRA, Y. (1999). *À quoi rêvent les loups*. Paris: Guillard.

### • Références en français et en anglais

AHMED, M. J. (2020). Le cadre spatio-temporel dans "À quoi rêvent les loups" de Yasmina Khadra. *Revue de la Faculté de Lettres de l'Université du Sud de la Vallée*, No 51 , pp. 1-21.

APOTHELOS, D. (2002). *La construction du lexique français: principes de morphologie dérivationnelle*. Paris: Editions OPHRYS.

AUNEAU, L. (2015). *Ce que le jour doit à la nuit de Yasmina Khadra: Fiche de lecture*. lePetitLittéraire.fr.

BONN, C., KHADDA, N., & ALAOU, A. M. (1996). *Littérature maghrébine d'expression française*. Vanves: EDICEF.

CHELLLI, A. (2011). *Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie*. Paris: Publibook.

DEVIC, L. M. (1882). *Pluriels brisés en arabe*. Paris: Maisonneuve et Cie.

DUBOIS, J. (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.

DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C., MARCELLESI, J.-B., & MÉVEL, J.-P. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.

ECHU, G. (2004). *Africa Meets Europe: Language Contact in West Africa*. New York: Nova Science Publishers.

GELBERT, A. (2003). *Traditions céramiques et emprunts techniques dans la vallée du fleuve Sénégal*. Paris: Les Editions de la MSH.

GRANDGUILLAUME, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris: Maisonneuve et Larose.

GREVISSE, M., & GOOSSE, A. (1995). *Nouvelle grammaire française*. (3<sup>e</sup> édition ed.). Bruxelles: De Boeck Supérieur.

- GUYARD, S. (1870 ). *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*. Paris: Franck.
- KASSAB-CHARIFI, S., ZLITNI-FITOURI, S., & CERY, L. (2008). *Autour d'Edouard Glissant: lectures, épreuves, extensions d'une poétique de la relation*. Pessac: Presses Univ de Bordeaux.
- LATIN, D., QUEFFELEC, A., & MANGA, J. T. (1993). *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologie*. Paris: John Libbey Eurotext.
- LOUBIER, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Montréal: Office québécois de la langue française.
- MILCENT, S. (2019). *Revenir à la base: Guide pratique et grammatical*. Montréal : JFD.
- PEREIRA, C. H. (2011). *Dressage et Ethologie: Le carré de votre réussite: les quatre fondamentaux d'une approche de l'art équestre*. Paris: Amphora.
- POLGUERE, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales*. Québec: PUM.
- SARTORI, M., GIOLFO, M., & CASSUTO, P. (2016). *Approaches to the History and Dialectology of Arabic in Honor of Pierre Larcher: Papers in Honor of Pierre Larcher*. Boston / Leiden: BRILL.
- SCHAFROTH, E., & POLL, B. (2009). *Normes et hybridation linguistiques en francophonie: Actes de la section 6 du Congrès de l'Association des francoromanistes - Allemands, Augsbourg, 24-26 septembre 2008*. Paris: L'Harmattan.
- SID AHMED, K. (2012). Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française. *Synergies Chili n° 8*, pp. 71-81.
- SIOUFFI, G., & RAEMDONCK, D. (2007). *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*. Paris: Bréal.
- STARETS, M. (2000). *Théories syntaxiques du français contemporain*. Québec: Presses de l'Université Laval.

TOUSIGNANT, C. (1990). *La linguistique en cour de justice*. Québec: PUQ.

### • Références en arabe

- الأنصاري، ا. (د.ت). *لسان العرب*. القاهرة: دار المعارف.
- المرعشلي، ي. (2016). أصول كتابة البحث العلمي وتحقيق المخطوطات. بيروت: دار المعرفة.
- فلاح، ح. (2020، ديسمبر). تمثيل التهجين اللغوي والثقافي في الرواية الجزائرية. *الممارسات اللغوية، مجلد 11 / العدد 4*، ص ص 326-357.
- عماري، ل. (2022). الاقتراض اللغوي في الأمازيغية. *مجلة العلوم الإنسانية والطبيعية*، 3(5)، ص ص 238-251.
- مجمع اللغة العربية، (٢٠٠٤). *المعجم الوسيط*. الطبعة الرابعة. القاهرة: مكتبة الشروق الدولية.

### • Dictionnaires en ligne

*Dictionnaire français "l'internaute"*. (n.d.). Retrieved juin 18, 2022, from <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/maghreb/>

*Dictionnaire LAROUSSE*. (n.d.). Retrieved juin 18, 2022, from chamito-sémitique: <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/chamito-s%C3%A9mitique/32618>

### • Document en ligne

EMMANUEL, C. (2019). *Emprunts en français contemporain : étude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille. L'emprunt en question(s) : conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*. Retrieved Mars 31, 2022, from ResearchGate: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02537344>

### • Sitographie

<https://www.almaany.com/>, consulté le 3-4/5/2022.

<https://www.almougem.com/>, consulté le 3-4/5/2022.